

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Sud

Mardi 9 juin 2026, Campus Victoire



Etaient présents :

- Thomas Cazenave, Maire de Bordeaux
- Hélène Jacquet, Maire-adjointe du quartier Bordeaux Sud
- Linon Cier, Elue de proximité Belcier / Armagnac / Carle Vernet
- Agnès Barokel, Elue de proximité Sainte-Croix / Gare Saint-Jean / Sacré-Cœur
- Patrice Pecqueur, Elu de proximité Saint-Michel / Capucins / Victoire
- Géraldine Amouroux, Adjointe au maire chargée de la sécurité, de la prévention de la délinquance, de la médiation, de la vie nocturne et de la propreté
- 200 habitants du quartier

INTERVENTION INTRODUCTIVE

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave ouvre ce premier conseil de quartier de la mandature en remerciant les habitants pour leur forte participation. Il souligne le caractère particulier de cette réunion, organisée seulement deux mois après l'élection de la nouvelle équipe municipale, afin d'instaurer rapidement un dialogue de proximité avec les habitants.

Il présente l'équipe municipale en charge de Bordeaux Sud : Hélène Jacquet, Maire-adjointe de quartier, Linon Cier, Conseillère municipale déléguée et Elue de proximité, ainsi qu'Agnès Barokel et Patrice Pecqueur, qui complètent l'équipe territoriale du quartier.

Il explique que cette première rencontre poursuit plusieurs objectifs : permettre aux habitants de faire connaissance avec les élus, présenter la nouvelle politique de proximité, partager les premières actions engagées depuis le début du mandat et, surtout, laisser une large place aux échanges directs avec les habitants.

Le maire rappelle que la municipalité souhaite agir rapidement sur les préoccupations du quotidien, conformément aux engagements pris durant la campagne électorale. Parmi les premières mesures engagées figurent notamment des actions en matière de cadre de vie, de propreté, de sécurité et d'activités sportives accessibles à tous.

Il évoque plusieurs réalisations déjà lancées, parmi lesquelles :

- Le projet de commissariat conjoint porté avec l'État et la police nationale à proximité du quartier des Capucins,
- Le développement d'activités physiques et sportives gratuites dans les parcs et jardins de la ville (dimanche matin),
- La réouverture prochaine de la flèche Saint-Michel, précédée de trois semaines de visites ouvertes aux Bordelaises et Bordelais.

Il indique qu'un projet de mandature plus global sera présenté à la rentrée. Celui-ci précisera les orientations de la municipalité sur les grands sujets structurants : logement, urbanisme, transition énergétique, culture ou encore sport.

Thomas Cazenave insiste également sur la refonte de la politique de proximité, récemment adoptée en conseil municipal. Celle-ci repose sur plusieurs évolutions majeures :

- Le découpage de la ville en 30 secteurs de proximité (8 quartiers / 30 secteurs), afin de mieux prendre en compte les réalités locales,
- La désignation d'élus référents pour chacun de ces secteurs,
- La création de commissions citoyennes composées d'habitants, d'acteurs associatifs, économiques, sportifs et culturels, chargées de travailler pendant deux ans aux projets du quartier,
- La mise en place d'un budget participatif de proximité permettant de financer des projets locaux.

Concernant Bordeaux Sud, il rappelle que le quartier connaît d'importantes transformations urbaines qui nécessiteront un dialogue régulier avec les habitants. Il cite notamment :

- Le projet de requalification du secteur des Capucins,
- L'évolution du marché des Capucins et de ses abords,
- Le projet Canopia,
- Les transformations liées à la gare Saint-Jean,
- La poursuite du projet Euratlantique dans les secteurs Belcier, Armagnac et Amédée-Saint-Germain.

Il conclut en réaffirmant sa volonté de maintenir un dialogue permanent avec les habitants tout au long de ces évolutions et remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

Hélène Jacquet

Maire-adjointe du quartier Bordeaux Sud

Hélène Jacquet remercie à son tour les habitants pour leur présence et souligne l'importance de ce premier conseil de quartier de la mandature, qui constitue également sa première réunion publique dans ses nouvelles fonctions.

Elle remercie les services municipaux, métropolitains, les partenaires institutionnels, la police nationale, Bordeaux Euratlantique ainsi que les élus thématiques présents pour répondre aux questions des habitants.

Hélène Jacquet se présente ensuite. Âgée de 54 ans, scientifique de formation dans les domaines des mathématiques et de l'informatique, elle explique que ce parcours influence sa manière d'aborder les problématiques publiques, avec une attention particulière portée à l'analyse et au détail.

Si cet engagement constitue sa première expérience politique élective, elle rappelle être investie depuis plus de vingt ans dans l'action publique, principalement dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a notamment accompagné, au sein de l'Université de Bordeaux, plusieurs grands projets de transformation. Elle remercie d'ailleurs l'Université pour l'accueil du conseil de quartier dans cet amphithéâtre.

Également Adjointe au maire, chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, elle souligne la cohérence de cette délégation avec les caractéristiques du quartier Bordeaux Sud, marqué par une forte présence universitaire.

Habitante du quartier depuis plus de dix ans, dans le secteur des Capucins, elle indique découvrir progressivement l'ensemble du territoire de Bordeaux Sud depuis sa prise de fonction.

Elle insiste sur la diversité des réalités qui composent le quartier. Si Bordeaux Sud constitue une unité administrative de plus de 37 000 habitants, il regroupe des secteurs aux caractéristiques très différentes, avec des enjeux spécifiques en matière de cadre de vie, de rénovation urbaine, de développement économique, de vie étudiante ou encore de cohésion sociale.

Elle rappelle également que le quartier comprend deux secteurs prioritaires de la politique de la ville et accueille des populations particulièrement diverses. Certains secteurs sont déjà fortement urbanisés tandis que d'autres connaissent encore d'importantes transformations liées aux nouveaux programmes immobiliers et aux opérations d'aménagement.

Selon elle, le rôle des élus de proximité consiste à la fois à répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants et à accompagner les mutations futures du territoire.

Hélène Jacquet présente ensuite le nouveau découpage du quartier Bordeaux Sud en quatre secteurs :

- La Victoire,
- Saint-Michel / Capucins,
- Sainte-Croix / Gare Saint-Jean / Sacré-Cœur,
- Belcier / Armagnac / Carle Vernet.

Ce découpage doit permettre une action plus fine et plus proche des réalités de terrain.

PRESENTATION DES ELUS DE PROXIMITE

Linon Cier

Belcier / Armagnac / Carle Vernet

Linon Cier se présente comme l'élue référente du secteur Belcier, Armagnac et Carle Vernet.

Âgée de 25 ans, elle souligne être la plus jeune membre de l'équipe municipale. Bordelaise depuis toujours, elle réside aujourd'hui dans le secteur Armagnac et connaît directement les réalités des nouveaux quartiers en développement.

Elle précise qu'il s'agit également de son premier engagement politique, après plusieurs années d'implication dans la vie associative bordelaise, notamment au sein des centres d'animation. Elle indique vouloir mettre cette expérience de terrain au service des habitants du secteur.

Agnès Barokel

Sainte-Croix / Gare Saint-Jean / Sacré-Cœur

Agnès Barokel se présente comme architecte de formation, mariée et mère de trois enfants. Elle précise qu'il s'agit de son premier mandat électif, même si elle a déjà été impliquée dans plusieurs associations.

Habitante du quartier depuis une trentaine d'années, elle affirme vouloir exercer son rôle dans un esprit de proximité, de dialogue et de partage avec les habitants du secteur.

Patrice Pecqueur

Saint-Michel / Capucins / Victoire

Patrice Pecqueur excuse son arrivée tardive, due à sa participation à un conseil d'école qu'il jugeait important de mener à son terme.

Il explique avoir été désigné comme élu référent pour les secteurs Saint-Michel, Capucins et Victoire et remercie le maire et la maire de quartier pour leur confiance.

Il indique déjà connaître une partie du quartier, notamment à travers ses activités associatives et sportives autour du secteur Saint-Michel.

Il assure les habitants de sa volonté d'être à l'écoute de leurs attentes, de leurs remarques et de leurs propositions afin de contribuer, avec eux, à l'évolution du quartier.

En conclusion des présentations, Hélène Jacquet précise que Patrice Pecqueur couvre deux secteurs de proximité. Ce choix répond à la volonté de préserver une cohérence urbaine et un lien entre les quartiers de la Victoire, des Capucins et de Saint-Michel, tout en tenant compte de leurs spécificités respectives

PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE PROXIMITE

Hélène Jacquet

Maire-adjointe du quartier Bordeaux Sud

Les conseils de quartier et de proximité

« Des événements d'information et d'échanges entre habitants, élus et services »

Hélène Jacquet présente les évolutions de la politique de proximité mise en place pour la mandature.

Elle indique que le conseil de quartier est maintenu à l'échelle de Bordeaux Sud. Organisé une fois par an, plutôt en début d'année, il constitue un temps de restitution et d'information au cours duquel les élus présentent les actions menées, les projets en cours ainsi que les travaux réalisés par les commissions citoyennes. Elle précise que ce rendez-vous annuel doit permettre de rendre compte de l'action municipale et d'évaluer, au fil du temps, le fonctionnement du nouveau dispositif de participation citoyenne.

En complément, des conseils de proximité sont créés à l'échelle des quatre secteurs du quartier. Organisés au minimum une fois par an, et davantage si l'actualité ou les besoins le justifient, ils ont vocation à traiter les problématiques concrètes du quotidien au plus près des habitants. Ce format doit faciliter l'expression des attentes locales, mieux prendre en compte les spécificités de chaque secteur et accompagner les projets ou transformations qui concernent directement les habitants.

La maire de quartier annonce qu'un premier conseil de proximité sera organisé dans chacun des secteurs avant la fin de l'année.

Les commissions citoyennes

« Des habitants et des acteurs locaux actifs tout au long des projets dans les quartiers »

Hélène Jacquet rappelle la richesse du tissu associatif de Bordeaux Sud, qu'elle considère comme un atout majeur pour la vie du quartier.

Les commissions citoyennes réuniront ainsi à la fois des habitants et des acteurs locaux. Elles seront composées de 20 habitants tirés au sort parmi les volontaires et de 10 représentants du tissu local (associations, collectifs, commerçants ou structures de proximité). À cette composition s'ajouteront quatre représentants des conseils citoyens issus des deux quartiers prioritaires de la politique de la ville présents à Bordeaux Sud.

Ces commissions auront plusieurs missions :

- Contribuer aux projets et aux démarches de concertation menées dans le quartier,
- Formuler des avis sur les projets locaux,
- Participer à l'attribution des aides et subventions destinées aux initiatives portées par des associations ou des habitants,
- Faire remonter les besoins et les idées des habitants.

Elle précise que ces instances interviennent dans le cadre des concertations courantes et ne remplacent pas les procédures réglementaires prévues pour les grands projets urbains.

La maire de quartier rappelle que l'appel à candidatures pour constituer les commissions citoyennes est actuellement ouvert. Elle encourage les habitants à se porter volontaires afin de garantir une représentation la plus large possible des différents profils et sensibilités du quartier. Elle annonce également qu'un événement de lancement des commissions citoyennes sera organisé au mois de septembre.

Le budget participatif de proximité

« Un dispositif simple, ouvert à tous, pour agir concrètement pour son quartier »

Hélène Jacquet présente ensuite le nouveau budget participatif de proximité, conçu comme un outil simple, réactif et accessible permettant aux habitants de contribuer directement à la vie du quartier.

Toute personne vivant, travaillant ou agissant dans le quartier, pourra proposer un projet à condition qu'il présente un intérêt collectif, soit concret et utile à la vie locale.

Le processus prévoit plusieurs étapes : dépôt du projet, instruction par les services municipaux, avis de la commission citoyenne, décision, puis mise en œuvre dans des délais qu'elle souhaite les plus courts possibles.

Deux catégories de projets sont prévues :

- Les projets de proximité, réalisés directement par leurs porteurs,
- Les projets plus structurants, soumis au vote des habitants puis mis en œuvre par la Ville et ses partenaires.

Elle souligne que la collectivité entre actuellement dans une période transitoire, les évolutions les plus significatives devant se concrétiser pleinement à partir du prochain exercice budgétaire.

Plus de proximité pour des réponses mieux ciblées

« Mieux connaître chaque secteur, identifier clairement les élus responsables, faire remonter les besoins et suivre plus efficacement les réponses apportées »

Revenant sur ses premières semaines de fonction, Hélène Jacquet explique que cette nouvelle organisation répond à un besoin d'efficacité dans le traitement des problématiques locales. Selon elle, le rôle du maire de quartier consiste souvent à coordonner différents services et partenaires afin d'apporter des réponses adaptées aux situations rencontrées.

Depuis le début du mandat, près de 300 signalements ont été reçus par la mairie de quartier. Elle souligne que Bordeaux Sud concentre à lui seul environ 60 % des signalements enregistrés à l'échelle de la ville, ce qui témoigne à la fois de l'attachement des habitants à leur quartier et de l'importance des enjeux locaux.

Six grandes thématiques représentent près de 80 % des demandes : les incivilités, la propreté, les nuisances, les regroupements perturbateurs, les trafics de stupéfiants et les violences. Elle souligne que ces problématiques sont souvent liées entre elles et nécessitent des réponses coordonnées.

La maire de quartier réaffirme sa volonté d'agir rapidement sur les difficultés du quotidien tout en travaillant sur leurs causes profondes.

Pour illustrer cette démarche, elle cite plusieurs actions engagées récemment :

- La place des Capucins : les six chaises installées sur la place ont été retirées temporairement afin de mettre fin à des occupations problématiques liées à des trafics et à des troubles à l'ordre public qui empêchaient les riverains de profiter de cet espace. Elle précise que cette mesure est provisoire et qu'une réflexion est engagée sur le réaménagement global de la place afin de lui redonner un usage apaisé. Le mobilier sera réinstallé lorsque les conditions le permettront.
- Le cours de la Marne : la mise à sens unique partielle de l'axe suscite des interrogations concernant ses effets sur la circulation et l'activité commerciale. Elle indique qu'une analyse globale des flux de circulation est actuellement menée avec l' élu en charge des mobilités afin d'évaluer les impacts observés et d'adapter, si nécessaire, les choix futurs.
- Le quartier de la gare : une opération de nettoyage, d'embellissement et de dératisation a été menée grâce à la mobilisation coordonnée de nombreux acteurs : services municipaux, Bordeaux Métropole, SNCF Gares & Connexions, Keolis, Metpark et d'autres partenaires. Cette intervention répond à plusieurs signalements récurrents concernant la propreté et la présence de nuisibles.

Elle souligne que ces exemples ne représentent qu'une partie des dossiers actuellement suivis, mais illustrent la volonté de la nouvelle équipe municipale d'agir rapidement tout en préparant des réponses durables.

Les événements du quartier à venir

Du 11 juin au 11 septembre

En conclusion, Hélène Jacquet met en avant la richesse de la programmation estivale du quartier, avec de nombreux rendez-vous, tels que les fêtes de quartier, la Nuit de la Flèche, la Fête de l'été ou encore Faites Place à Saint-Michel.

Elle invite les habitants à profiter de ces événements pour rencontrer les élus de proximité et échanger directement avec eux, rappelant la volonté de la municipalité de rester accessible et présente sur le terrain tout au long de la mandature.

Site de la Ville : <https://www.bordeaux.fr/evenements>

TEMPS D'ECHANGES

Quelques règles

Avant d'ouvrir les échanges avec la salle, Hélène Jacquet rappelle quelques règles destinées à garantir la qualité des débats : utilisation du micro pour chaque intervention, écoute mutuelle, respect des temps de parole, priorité donnée aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées, alternance des prises de parole entre femmes et hommes et contribution dans une logique d'intérêt général.

Elle précise également les modalités d'organisation des échanges. Afin de permettre une représentation équilibrée des différents secteurs de Bordeaux Sud, les questions sont prises par séries de quatre en veillant à alterner les interventions selon les quartiers. Les cartons de couleur remis à l'entrée permettent d'identifier l'origine géographique des participants et de favoriser une répartition équitable de la parole entre les différents secteurs du quartier.

Question d'une habitante : « Avez-vous compté le nombre de “coiffeurs” entre les Capucins et la Victoire ? »

Thomas Cazenave reconnaît la concentration importante de ce type de commerces sur certains secteurs, notamment autour du cours de la Marne et du cours de l'Yser. Il indique que la municipalité souhaite favoriser une offre commerciale plus diversifiée et accessible aux habitants. Il souligne que certains établissements peuvent être liés à des activités illicites ou à des opérations de blanchiment, ce qui nécessite une action coordonnée entre la Ville, les services de l'État et les forces de l'ordre. Selon lui, la réponse doit être globale : lutte contre les trafics, requalification urbaine et développement d'un commerce de proximité de qualité.

Question d'un habitant : « J'habite le quartier Armagnac depuis six ans et, durant cette période, je n'ai vu qu'un seul commerce ouvrir. Alors que des discussions sont en cours avec la Cour des comptes et la Préfecture sur l'avenir d'Euratlantique, que comptez-vous faire, en tant que Maire de Bordeaux et Président de la Métropole, pour favoriser l'installation de commerces et faire vivre réellement ce quartier ? »

Thomas Cazenave constate que de nombreux rez-de-chaussées commerciaux du quartier Armagnac restent inoccupés, ce qui constitue un véritable problème pour la vie du quartier.

Il rappelle qu'un quartier ne peut être considéré comme achevé sans commerces, services publics, équipements culturels, sportifs et lieux de vie. Des discussions sont engagées avec Euratlantique afin de faciliter l'installation de nouveaux commerçants, notamment en travaillant sur les niveaux de loyers qui freinent aujourd'hui certaines implantations.

Il précise que la question des locaux vacants concerne également d'autres secteurs de Bordeaux et qu'elle sera abordée lors du prochain conseil d'administration d'Euratlantique. Il partage pleinement le constat des habitants sur ce besoin de commerces de proximité.

Question d'une habitante : « Avez-vous envisagé de revoir le système de collecte des déchets ? Les poubelles envahissent les trottoirs et empêchent souvent les piétons de circuler correctement. Autrefois, il y avait davantage de conteneurs collectifs et j'ai le sentiment que cela fonctionnait mieux. »

Géraldine Amouroux rappelle que la collecte des déchets relève de Bordeaux Métropole. Elle indique qu'un diagnostic est actuellement mené sur les questions de collecte et de propreté.

Elle précise que les riverains, bailleurs et syndicats ont l'obligation de rentrer les bacs après collecte, mais que certains équipements sont parfois mal dimensionnés ou inadaptés. Des ajustements sont donc envisagés selon les secteurs et les besoins constatés.

Thomas Cazenave explique que les pratiques évoluent avec les nouvelles politiques de collecte et le développement du tri des biodéchets. Il se dit ouvert à des solutions différenciées selon les quartiers et estime nécessaire de réexaminer l'organisation actuelle afin de mieux répondre aux réalités du terrain.

Question d'un habitant : « Place Dormoy, nous rencontrons depuis plusieurs années des difficultés avec des groupes de lycéens qui occupent régulièrement le parc pour enfants,

les halls d'immeubles et les porches des résidences. Certains forcent même les accès. Serait-il possible d'engager un dialogue avec le lycée afin de trouver des solutions et d'améliorer la cohabitation avec les riverains ? »

Hélène Jacquet indique qu'elle prendra contact avec la direction de l'établissement afin de mieux comprendre la situation.

Elle rappelle sa volonté de développer un partenariat étroit avec les collèges et lycées du quartier, même lorsque ces établissements ne relèvent pas directement des compétences municipales. Selon elle, de nombreuses difficultés peuvent être traitées plus efficacement grâce à un travail collectif entre les différents acteurs concernés.

Question d'une habitante : « On parle beaucoup du secteur des Capucins et de Saint-Michel, mais il ne faut pas oublier l'autre extrémité du quartier, autour du cours de l'Yser et des rues adjacentes (rue Beaufleury). Entre les dépôts sauvages autour des conteneurs à verre, les déchets laissés par certains commerces, les caniveaux bouchés, les problèmes de dératissage ou encore la prolifération des pigeons, les conditions de vie deviennent très difficiles. Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour améliorer la situation dans ce secteur ? »

Question d'un habitant : « Cela fait trente ans que l'on dénonce les mêmes problèmes : les commerces suspects, les trafics, les poubelles laissées sur les trottoirs, les incivilités ou encore le manque d'interventions. J'ai le sentiment que l'on parle beaucoup, mais que rien ne change vraiment. Quand allons-nous enfin voir des résultats concrets sur ces sujets du quotidien ? »

Hélène Jacquet assure que l'ensemble de ces problématiques est identifié et fait actuellement l'objet d'un suivi. Elle explique que les élus réalisent des visites de terrain afin d'observer directement les difficultés signalées et de construire des réponses avec les différents partenaires concernés.

Elle invite les habitants à continuer de signaler les situations rencontrées, en précisant que chaque remontée fait l'objet d'un traitement, même lorsque les réponses nécessitent un travail de plus long terme.

Thomas Cazenave indique que le futur projet de requalification du secteur Capucins-Victoire intégrera également le cours de l'Yser et ses abords. Il affirme vouloir renforcer l'action municipale sur la propreté, l'entretien de l'espace public, l'éclairage et la dératissage.

Il reconnaît l'existence de difficultés anciennes, mais souligne que la municipalité entend agir rapidement sur ces sujets, tout en portant un projet global de transformation du cœur historique de Bordeaux.

Question d'un habitant : « Vous évoquez régulièrement l'insécurité dans le quartier. Mais qu'entendez-vous exactement par ce terme ? Au nom de quoi et pour qui cette politique de sécurisation est-elle menée ? Ne faudrait-il pas davantage s'intéresser aux causes de la violence plutôt que multiplier les dispositifs de contrôle ou de répression ? Beaucoup de jeunes du quartier ont le sentiment que cette approche ne répond pas aux problèmes de fond. »

Thomas Cazenave considère que la sécurité constitue un droit fondamental et estime que les problèmes de trafic de drogue et de délinquance observés dans certains secteurs de Bordeaux doivent être traités de façon concrète.

Il affirme adopter une approche pragmatique visant à répondre aux situations rencontrées sur le terrain. Selon lui, les habitants doivent pouvoir circuler librement et en sécurité dans l'espace public.

Il défend ainsi le renforcement des effectifs de police nationale et municipale, la création d'un commissariat commun ainsi que le développement de la vidéoprotection. Il précise que son objectif n'est pas de mener un combat idéologique, mais d'apporter des réponses aux difficultés signalées par les habitants.

Question d'une habitante : « De nombreux Bordelais ont soutenu la précédente majorité municipale pour ses engagements en faveur de la transition écologique. Quelle est votre vision sur ce sujet et quelles actions comptez-vous mettre en œuvre dans les années à venir »

pour adapter la ville au changement climatique et réduire sa dépendance aux énergies carbonées ? »

Thomas Cazenave affirme que la transition écologique est un enjeu partagé qui dépasse les clivages politiques.

Il se dit particulièrement préoccupé par les épisodes de chaleur de plus en plus précoces et leurs conséquences, notamment dans les écoles. Il annonce travailler en priorité sur l'adaptation des bâtiments publics, la création d'espaces refuges dans les établissements scolaires et la rénovation énergétique du patrimoine municipal.

Il souhaite également accompagner les évolutions des mobilités, notamment à travers le développement des infrastructures liées aux véhicules électriques.

Question d'une habitante : « J'habite rue du Professeur Devaux. Depuis le réaménagement du quartier, une partie de la rue reste confrontée à des stationnements anarchiques qui gênent l'accès aux habitations et provoquent régulièrement des tensions avec les riverains. Cette situation est particulièrement préoccupante pour moi, car je vis seule et je suis invalide de guerre. J'ai déjà connu un épisode où un véhicule mal stationné a empêché l'intervention de SOS Médecins alors que je souffrais d'un problème cardiaque. Je crains qu'en cas d'urgence, les secours ne puissent à nouveau accéder à mon domicile. Par ailleurs, une place de stationnement PMR située auparavant près de chez moi a été supprimée lors des travaux et n'a toujours pas été recréée, malgré les engagements pris. Quelles solutions peuvent être apportées à ces deux problèmes ? »

Thomas Cazenave indique qu'un examen précis de la situation sera nécessaire afin d'évaluer les aménagements à réaliser. Il invite l'habitante à transmettre les éléments détaillés afin que les services puissent étudier le dossier dans les meilleurs délais.

Question d'une habitante : « J'habite le quartier Amédée-Saint-Germain. C'est un quartier agréable, mais encore inachevé. Nous faisons face à plusieurs difficultés : absence de boulangerie, problèmes d'éclairage, présence de rats, poubelles laissées sur l'espace public, nuisances liées aux scooters, manque de sécurité autour des commerces, équipements pour enfants insuffisamment protégés ou encore présence de chiens dans les espaces de jeux. Comment la Ville compte-t-elle accompagner l'achèvement et l'amélioration du quartier ? »

Thomas Cazenave reconnaît les qualités du quartier, mais également les difficultés qui subsistent, notamment l'absence de commerces de proximité.

Il indique que les questions de vacance commerciale, de propreté, d'éclairage et de sécurité font partie des sujets actuellement suivis par la municipalité. Il assure que ces problématiques seront intégrées dans les réflexions engagées avec Euratlantique et les différents partenaires concernés.

Question d'un habitant : « Les chantiers d'Euratlantique génèrent beaucoup de poussière et de salissures autour de la place d'Armagnac et de la rue du Tri Postal. Comment faire en sorte que les abords des chantiers soient mieux entretenus ? »

Hélène Jacquet explique que la cohabitation avec les nombreux chantiers du secteur constitue un sujet récurrent. Elle indique que des échanges réguliers ont lieu avec Euratlantique et les différents maîtres d'ouvrage afin de limiter les nuisances.

Thomas Cazenave s'engage à porter cette question auprès d'Euratlantique et à obtenir des réponses concernant l'entretien des espaces publics situés à proximité des chantiers.

Questions de plusieurs habitantes : « Dans plusieurs secteurs du quartier — rue Bragard, rue Contrescarpe, place Camille-Pelletan, rue Marengo ou encore rue des Cordeliers — nous assistons à l'installation ou au déplacement de points de deal. Les dealers et les consommateurs occupent les espaces publics, pénètrent dans les immeubles, dégradent les parties communes et créent un climat d'insécurité permanent. Quelles actions concrètes comptez-vous engager pour empêcher ces installations et protéger les habitants ? »

Thomas Cazenave appelle les habitants à signaler rapidement toute installation de nouveaux points de deal afin de permettre une intervention rapide des services compétents.

Il rappelle les renforts obtenus auprès de l'État, le renforcement de la police municipale (60 unités de force mobile) ainsi que le développement de la vidéoprotection.

Géraldine Amouroux indique que cette situation a déjà été signalée par les habitants et identifiée par les services de police nationale et municipale lors de leurs interventions sur le terrain, à pied ou à VTT. À la suite d'une visite sur place, la Ville engage plusieurs actions afin d'améliorer la situation.

Une étude est ainsi lancée pour l'installation d'une caméra de vidéoprotection sur le secteur concerné. Cette mise en place s'inscrit dans l'objectif municipal de renforcer le réseau de vidéoprotection et les effectifs de police municipale. À l'échelle de Bordeaux Sud, quatre nouvelles caméras doivent être déployées d'ici l'été, dont une dans ce secteur. L'objectif est à la fois de renforcer l'effet dissuasif et de faciliter l'identification des auteurs d'infractions lorsque cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, un travail est engagé sur l'éclairage public afin de supprimer certains angles morts identifiés sur le site. Des améliorations sont également prévues concernant la collecte des déchets, ce point ayant lui aussi été signalé comme problématique.

Elle souligne que ce secteur n'est pas le seul concerné par ce type de difficultés dans le quartier et que d'autres interventions similaires sont prévues ailleurs à Bordeaux Sud. Elle rappelle enfin que la nouvelle équipe municipale est en fonction depuis seulement deux mois, mais qu'un certain nombre d'actions ont déjà été engagées. Ces interventions s'inscrivent dans une démarche de suivi durable et non dans des mesures ponctuelles.

Hélène Jacquet souligne que chaque situation fait l'objet d'une approche globale associant police nationale, police municipale, services techniques et aménagement urbain afin d'apporter des réponses durables.

Question d'un habitant : « Je suis un habitant de Carle Vernet. Les nouveaux dispositifs de participation citoyenne vont-ils remplacer les conseils citoyens des quartiers prioritaires, ou ces derniers continueront-ils d'exister avec leurs missions actuelles ? »

Hélène Jacquet précise que les conseils citoyens continuent d'exister avec leurs missions propres. Leurs représentants participeront également aux nouvelles commissions citoyennes afin d'assurer une articulation entre les deux dispositifs.

Question d'un habitant : « Les relations entre les habitants et le MIN semblent aujourd'hui compliquées, notamment sur les questions de nuisances. Pouvez-vous nous aider à renouer un dialogue avec ses responsables afin de trouver des solutions ? »

Thomas Cazenave rappelle que le projet de transformation du Marché d'Intérêt National (MIN) est déjà engagé et qu'il constitue l'un des grands projets du quartier.

Il indique qu'il rencontrera prochainement les responsables du MIN et s'engage à relayer les préoccupations des riverains concernant les nuisances signalées.

Question d'une habitante : « Le marché de la place Saint-Michel, qui avait été déplacé pendant les travaux de la Flèche, reviendra-t-il un jour sur son emplacement ? »

Hélène Jacquet indique qu'un retour du marché est prévu, dans un premier temps, le dimanche, conformément aux orientations actuellement à l'étude.

Question d'un habitant : « Le marché des Capucins était autrefois beaucoup plus vivant, notamment avec une ouverture prolongée le vendredi soir. Serait-il possible de relancer cette dynamique en développant davantage d'animations, de manifestations culturelles ou d'événements autour du marché ? »

Thomas Cazenave considère le marché des Capucins comme l'élément central du projet de requalification du quartier.

Il souhaite préserver son identité tout en améliorant son fonctionnement et ses équipements. Des discussions seront engagées avec les commerçants et l'exploitant du marché afin d'examiner notamment les horaires, les animations et les évolutions possibles.

Question d'un jeune habitant : « Bonjour, je m'appelle Samy. Quel est le projet prévu autour de la gare Saint-Jean et quelles seront les principales évolutions pour les habitants du quartier dans les années à venir ? »

Thomas Cazenave explique que le projet de transformation de la gare Saint-Jean répond avant tout à une augmentation continue de la fréquentation. Le projet vise donc à adapter la gare à cette

nouvelle réalité. Il comprend un réaménagement des espaces extérieurs, avec une réflexion sur l'organisation du parvis, l'emplacement de l'arrêt du tramway, les zones de dépose-minute et les stations de taxis, afin d'améliorer les déplacements et la fluidité des accès.

Une attention particulière est également portée aux connexions entre la gare et les nouveaux quartiers en développement, notamment dans le secteur Canopia et les opérations d'aménagement situées autour de Belcier. L'objectif est de mieux relier ces nouveaux pôles urbains à la gare et de faciliter les cheminements des habitants et des voyageurs.

À l'intérieur de la gare, la SNCF envisage plusieurs évolutions pour répondre à la saturation de certains espaces, en particulier dans les souterrains. Différentes pistes sont à l'étude, comme la création de nouveaux accès, de nouveaux passages souterrains ou encore d'une passerelle supplémentaire.

Il précise qu'il s'agit d'un projet de long terme, encore à ses débuts, mais qui devient nécessaire pour accompagner le développement du RER métropolitain, l'augmentation du nombre de voyageurs et l'attractivité croissante des quartiers situés autour de la gare. Des réflexions sont également engagées sur des sujets très concrets, comme l'accès aux zones de dépose-minute côté Belcier, aujourd'hui jugé peu lisible pour les usagers.

Hélène Jacquet ajoute que ce projet constitue un enjeu majeur pour les habitants du quartier et qu'il devra être travaillé dans le cadre des futurs conseils de proximité. Au-delà de la gare elle-même, l'objectif est de réfléchir collectivement à son intégration dans la vie du quartier et aux conditions permettant de renforcer la qualité de vie des habitants dans ce secteur en pleine évolution.

CONCLUSION

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

En clôture de la réunion, Thomas Cazenave remercie les habitants pour leur présence nombreuse, leur participation aux échanges et leur patience malgré la chaleur. Il se félicite de la qualité des discussions et donne rendez-vous aux participants lors des prochains temps d'échanges organisés dans le quartier.

Hélène Jacquet

Maire-adjointe du quartier Bordeaux Sud

Hélène Jacquet invite ensuite les participants à prolonger les échanges autour d'un moment convivial organisé à l'entrée de l'amphithéâtre, côté Victoire. Elle rappelle que ce temps informel a vocation à permettre aux habitants de poursuivre les discussions avec les élus et les partenaires présents.

ANNEXE : SYNTHÈSE DES FICHES DE CONTRIBUTIONS

Synthèse des 23 répondants		
Les répondants sont dans le quartier depuis ...	Le quartier de Bordeaux Sud c'est ...	Un lieu préféré
moins de 5 ans (8 répondants)	10 répondants : un quartier vivant, populaire	6 répondants : marché des Capucins
entre 5 à 15 ans (7 répondants)	4 répondants : insécurité drogue	4 répondants : St Michel
plus de 15 ans (8 répondants)	4 répondants : en renouvellement	2 répondants : Atelier des Citernes, place des Citernes
	2 répondants : gare / beau / diversité / saleté	
	1 répondant : ma vie / manque de commerces de proximité / St Michel / Capus / Belcier / Sacré Cœur / central	Autres lieux cités 1 fois : place Ste Croix, travaux, repas de quartier, rues végétalisées, place Dormoy, Garonne, passage Eiffel, rues touristiques, insécurité-drogues, chapelle du CROUS, festival MIRA, rue St Colombe
Pour rester informé des actualités dans mon quartier j'utilise	Nombre de choix	Classement
Les réseaux sociaux	10	4
La newsletter quartier	13	2
Le bouche à oreille	12	3
La presse	12	3
Le site de la ville de Bordeaux	15	1
le site Bordeaux Participation	3	5
Autre	3	5